Petites cases

Mi-décembre, sauf retour de flamme, les attestations de déplacement dérogatoires auront disparu. Et avec elles une des trouvailles les plus déconcertantes de la bureaucratie française.
Nous connaissons bien maintenant ces formulaires créés ce printemps, remaniés cet automne. La version de novembre compte neuf cases, et le porteur coche, avant de quitter son domicile, celle de la sortie qu'il programme et qu'il espère autorisée.
On saura ainsi s'il va travailler, faire des courses, s'aérer ou chercher ses enfants à l'école. Certaines options sont limitées dans l'espace : ainsi le droit de faire ses courses n'existe qu'à proximité de chez soi, sans qu'on sache exactement quels sont les commerces jugés proches ou éloignés. D'autres options sont limitées dans le temps et l'espace : c'est la fameuse règle du « kilomètre/heure » récréatif ou sportif, devenue depuis quelques jours celle du « vingt kilomètres/trois heures ».
Cette angoisse de la bonne case peut amuser, déconcerter ou irriter. Mais le plus troublant, à y réfléchir, c'est la signification-même de ces auto-attestations, signées par le porteur lui-même. En cas de contrôle, elles ne prouvent rien d'autre que le fait qu'il s'est lui-même autorisé à faire ce qu'il est justement en train de faire ! Que ce soit permis ou défendu, vérité ou mensonge, est une autre question, que d'autres éléments, d'autres documents devraient permettre de trancher – comme dans tous les contrôles. L'attestation elle-même, avec ses neuf cases qui ne prouvent rien, n'est-elle pas un petit chef-d'œuvre dans le concours courtelinesque des formulaires superflus ?

Une série de papillons dans les collections du Musée zoologique de Strasbourg.

Décidément, le Parlement européen fait tout pour ne pas revenir « à la case Strasbourg ». Celle-ci a été abandonnée en mars dernier, en raison de la pandémie, comme si Bruxelles était le dernier village européen à résister encore et toujours au SARS-CoV-2. Et les sessions s'organisent en vidéo, en partie depuis les pays-membres, en partie dans la capitale belge.
Dans le même temps, on apprend que le Parlement a lancé en catimini un concours d'architecture pour restaurer son principal édifice à Bruxelles, le bien-nommé « Caprice des dieux ». On parle d'un chantier de 500 millions d'euros pour un bâtiment qui n'a pas trente ans. Coup de sang de la région Grand Est, de l'Eurométropole de Strasbourg et des deux départements alsaciens. Les collectivités signent dans plusieurs journaux européens une lettre ouverte pour s'interroger sur cette dépense pharaonique et rappeler qu'il existe à Strasbourg « un bâtiment parfaitement fonctionnel ».
Nouvel épisode d'un vieux feuilleton, certes. Où chacun a son idée. Mais dont il faut rappeler qu'il ne s'agit pas d'une simple compétition entre deux grandes villes : les traités européens font de Strasbourg le siège du Parlement et lui assurent douze sessions annuelles. Pour les faire évoluer, il faudrait réécrire les traités. Ou alors tricher : ce que fait depuis des années le Parlement…

Des cases, il y en a plein dans le nouveau livre de Gérard Freitag, *Les papillons d'Alfred Bindler*(*). Ces cases sont les tiroirs vitrés d'un grand meuble en ronce de noyer dans lesquels cet attachant personnage épingle des papillons. Cet entomologiste est un lépidoptériste. Depuis sa jeunesse, il cherche, collecte, inventorie, étudie, range et contemple des papillons. Une passion née avec sa première prise, un spécimen de Petite Tortue *(Aglais urticae)*, et qui ne l'a pas quitté depuis.
Dans ce livre savoureux, Gérard Freitag, écrivain et poète, amoureux de la nature comme de l'écriture, décrit avec bonheur cet univers des quêteurs de papillons. On découvre le maître, qui a initié Bindler et en a fait l'exécuteur testamentaire du partage de ses collections, les confrères des cinq continents, les correspondants qui procurent telle ou telle espèce rare, et tout le vocabulaire spécialisé de ce petit monde ailé et chatoyant.
Mais ces papillons ne sont pas que des insectes épinglés dans des cases. Ils deviennent – c'est tout le charme du roman – les petits madeleines de Proust qui permettent à Bindler de rechercher le temps perdu du fil de sa vie, et, peu à peu, de comprendre comment vivre au mieux le temps encore offert. Cette quête ira-t-elle jusqu'à lui faire découvrir la fameuse Phalène blanche *(Angerona perfecta)* que personne n'a jamais vue ? En tous cas, ce livre casse les épingles, ouvre les cases et invite à l'envol.

Jacques Fortier

(*) Collection L'Herbier, Le Verger Éditeur, 288 pages, 17 €.

13 décembre 2020